

Les troubles des sons de la parole, troubles articulatoires : théorie, bilan et prise en soin orthophonique

Public concerné

Orthophoniste

Pré-requis

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents troubles articulatoires
- Evaluer les troubles articulatoires
- Prendre en soin les troubles articulatoires.

Objectifs pédagogiques

- ✓ Connaître les données de la littérature, les classifications et terminologies récentes du trouble articulatoire.
- ✓ Réfléchir à l'articulation et à la co-articulation (phonétique/phonologie).
- ✓ Identifier un trouble articulatoire et réaliser un diagnostic différentiel.
- ✓ Comprendre les liens anatomiques/physiologiques, qui peuvent être reliés au trouble articulatoire.
- ✓ Savoir quand proposer une prise en soin orthophonique pour un trouble articulatoire.
- ✓ Appliquer divers leviers thérapeutiques lors de la prise en soin, tout en proposant une rééducation adaptable et personnalisable, en accord avec les préférences et modes de vie du patient.
- ✓ Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité professionnelle pour un trouble articulatoire, savoir quand/vers qui renvoyer, et comment favoriser une coordination de soins.

Démarches pédagogiques

Moyens mobilisés

- Un PowerPoint est envoyé avant la formation pour rafraîchir certaines connaissances théoriques.
- Un PowerPoint et des annexes sont fournis lors de la formation, afin d'avoir des supports/documents, et de pouvoir noter les informations complémentaires et sont projetés à l'aide d'un vidéoprojecteur.
- Des trames d'anamnèse, de tests et de rééducation selon chaque type de trouble articulatoire sont proposées, afin d'avoir des « protocoles » (néanmoins adaptables).
- Des ateliers de mise en pratique (en duo, en groupe commun et individuels).
- Des photographies et des vidéos pour illustrer les différents troubles articulatoires et leurs rééducations.
- Présentation de matériels divers.

- Présentation d'une étude de cas.

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant.
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir.
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

Durée : 3 jours – 21 heures

Effectif : 22 personnes

Dates et lieux : à consulter sur www.orptheo.info

Tarifs : Libéral 750 euros / Salarié 880 euros

Accessibilité : conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur www.orptheo.info

Formateur

Sophie GONNOT, orthophoniste, formatrice et auteure

Organisme organisateur

ORPHEO SARL

SIRET : 514 529 700

N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)

Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Tel : 0663395267

www.orptheo.info

Présentation

Le trouble articulaire est une demande fréquente en orthophonie. Cette formation abordera ces troubles, du bilan à la prise en soin, de façon théorique et pratique, sous différents angles, notamment anatomico-physiologique. Chaque trouble articulaire sera expliqué, avec des propositions de « protocoles » de rééducation spécifiques et adaptables à chaque patient. Divers matériels seront présentés, dont la marionnette « Lippo l'hippo ».

Programme détaillé

Jour 1 : Le trouble articulaire : théorie et bilan.

Horaires : 8h30-12h30 - 13h45- 17h45

ORPHEO SARL
SIRET : 514 529 700- N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)
Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS Tel : 0663395267
www.orptheo.info

Matin : 8H30 – 12H30

8H30 – 9H00 : Accueil, explications de la formation, de ses objectifs, de son organisation et de son programme. Présentation de la formatrice et des attentes des stagiaires.

9h00– 9h15 : Introduction

9h15- 10h30: Théorie (terminologies, classification des troubles articulatoires, causes et facteurs de risque)

10H30-10H45 : Pause

10H30-12h30 : Théorie (rappels phonétiques, anatomiques et physiologiques, présentation d'un concept théorique, connaître le développement typique et le développement atypique de l'acquisition des sons, comprendre comment l'intégrer dans notre pratique, notion d'« Iceberg » de l'articulation).

Après-midi : 13h45- 17h45

13H45 - 15H30 : Bilan des troubles articulatoires (anamnèse, tests d'articulation)

15H30 – 15H45 : Pause

15H45 - 17H45 : Bilan (observations des organes bucco-phonateurs et corporels, tests (frame, photos, vidéos, observations anatomico-physiologiques entre participants)

Jour 2 : Le trouble articulatoire : suite du bilan et prise en soin orthophonique.

Horaires : 8H30 - 12H30, 13h30 - 17H45 (durée : 7h30)

Matin : 8H30 – 12H30 (pause 10H30 – 10H45)

8H30-9h15 : Accueil, questions/réponses à propos du Jour 1.

9H15 - 10h30 : Bilan : Restitution des résultats aux patients et aux familles, explications avec notamment des marionnettes dont « Lippo l'hippo », indications et contre-indications d'une prise en soin orthophonique.

10H30-10H45 : Pause

10H45-12h30 : Prise en soin des troubles articulatoires en général : comment sélectionner le son cible ? Comment déterminer un objectif thérapeutique en articulation ? Quelle progression effectuer ? Diverses techniques et axes de rééducation. Guidance/Accompagnement/Partenariat Parental lors d'un trouble articulatoire.

Après-midi : 13H30 – 17H45 (pause 15H30 – 15H45)

13H30 – 17H45 : Prise en soin orthophonique : présentation et prise en soin orthophonique de chaque trouble articulatoire consonantique (hypothèses

de diagnostic, « protocoles » de rééducation adaptables à chaque patient. Ateliers et pratique entre participants).

Jour 3 : Le trouble articulaire : prise en soin orthophonique et présentation d'une étude de cas.

Horaires : 8H30-12H30, 13H45-16H45 (durée : 7h)

Matin : 8H30- 12H30

8H30 : Accueil, questions/réponses à propos du Jour 2.

8H45 - 10h30 : Prise en soin orthophonique : présentation et prise en soin orthophonique des troubles articulaires au niveau des semi-consonantiques et des groupes consonantiques (hypothèses de diagnostic, « protocoles » de rééducation adaptables à chaque patient. Ateliers et pratique entre participants).

10H30-10H45 : Pause

10H45-12h30 : Prise en soin orthophonique : présentation et prise en soin orthophonique des troubles articulaires vocaliques (hypothèses de diagnostic, « protocoles » de rééducation adaptables à chaque patient. Ateliers et pratique entre participants).

Après-midi : 13H45 – 16H45

13H45 - 15H : Réflexions post-intervention orthophonique sur des sons cibles (comment automatiser le phonème nouvellement acquis ? Quand arrêter la rééducation ? Pourquoi la rééducation ne fonctionne pas ? Je fais quoi ?). Récapitulation des divers outils et matériels utilisés.

15H – 15H15 : Pause

15H15 - 16H45 : Présentation d'une étude de cas et questions-réponses.